



 **MÉTIERS DU BÂTIMENT**

 **SECOND ŒUVRE**

 **ENVELOPPE EXTÉRIEURE**

Cordiste

MISSION PRINCIPALE : Réaliser des travaux en suspension

Formé aux techniques de progression sur corde, le cordiste réalise différents travaux de construction ou d'entretien. Il intervient sur des chantiers d'accès difficile et sait évaluer et prévenir les dangers qu'il peut rencontrer pendant son activité. Il possède un réel savoir-faire pour réaliser des travaux dans différents corps d'état (maçonnerie, couverture, peinture, électricité, ...).

DÉCOUVRIR

Les compétences métier

1. INSTALLER UN POSTE DE TRAVAIL

- Utiliser et connaître les limites d'utilisation des équipements de protection collective et individuelle habituellement disponibles sur le chantier pour éviter de se mettre en danger
- Réaliser des amarrages de cordes sur des ancrages identifiés, et sous la supervision d'un cordiste confirmé CQP2/CATC afin de sécuriser le poste de travail
- Installer les lignes de vie provisoires manufacturées, des mains courantes de cordes, les cordes d'accès aux postes de travail sur des ancrages identifiés afin de faciliter la progression le long de la corde
- Equiper et travailler sur cordes dans des configurations simples de travail

2. SE DÉPLACER

- Utiliser les supports d'assurance et les systèmes de protection contre les chutes de hauteur adéquates
- Se déplacer sur ligne de vie permanente et provisoire, sur cordes semi-statiques verticales et obliques

3. MANUTENTIONNER

- Acheminer au poste de travail du matériel et des matériaux nécessaires à la réalisation d'une tâche simple sur corde

4. SECOURIR

- Savoir installer des dispositifs d'évacuation/secours simples
- Participer à une évacuation sur corde vers le haut sous la responsabilité de l'encadrement de chantier
- Savoir évacuer une personne en suspension dans son harnais sur descendeur, bloqueurs, ancrage fixe et antichute mobile
- Savoir déclencher l'alerte des secours, éviter le sur-accident et mettre la victime en sécurité

Les compétences transversales

1. RÉALISER SON ACTIVITÉ SELON LES NORMES DE L'ENTREPRISE ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Appliquer le règlement intérieur (horaire, langage approprié, ...)
- Respecter les règles de sécurité dont le port des EPI et la tenue vestimentaire adaptée
- Respecter les consignes organisationnelles propres au chantier

2. ORGANISER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Respecter les consignes et les directives de sa hiérarchie
- Repérer les ressources nécessaires à sa tâche (matériaux, matériels, ...) et informer sa hiérarchie de ressources manquantes
- Vérifier la qualité de son travail

3. AGIR FACE À UN ALÉA

- Agir pour se prémunir ou écarter les autres d'un danger imminent et prévenir sa hiérarchie
- Prévenir sa hiérarchie en cas d'aléas ou de dysfonctionnement

4. TRAVAILLER EN ÉQUIPE

- Connaître les rôles et fonctions de chacun dans l'équipe
- Rendre compte à son supérieur hiérarchique

5. COMMUNIQUER EN MILIEU PROFESSIONNEL

- Décrire son activité
- Exprimer ses incompréhensions
- Expliquer et commenter les faits en cas d'aléas ou de dysfonctionnements
- Apporter un premier niveau d'information usagers / clients / partenaires sur l'opération en cours

6. UTILISER LE NUMÉRIQUE

- S'approprier les compétences numériques de base (écrire, lire un mail, utiliser le matériel informatique, ...)
- Avoir de l'appétence pour la mise en œuvre des outils numériques liés au métier

7. PARTICIPER À L'INNOVATION ET CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION CONTINUE DU TRAVAIL

- Trouver des idées (gestes, postures, équipements, ...) pour faciliter son travail
- Identifier des dysfonctionnements et proposer des améliorations

8. TRANSMETTRE LES COMPÉTENCES (FORMER ET TUTORER)

- Accueillir les nouveaux arrivants sur le chantier et les accompagner dans leur progression

QUELQUES MOTS SUR

Les certifications

CERTIFICATIONS

- Certificat de Qualification Professionnelle Organiser les travaux sur cordes
- Certificat de Qualification Professionnelle Cordiste (Niveau 3)
- Certificat de Qualification Professionnelle Technicien cordiste (Niveau 4)